

LES EMBALLAGES EN VERRE



LES DÉCHETS REFUSÉS



LES TEXTILES



UNE DEUXIÈME VIE POUR VOS TEXTILES



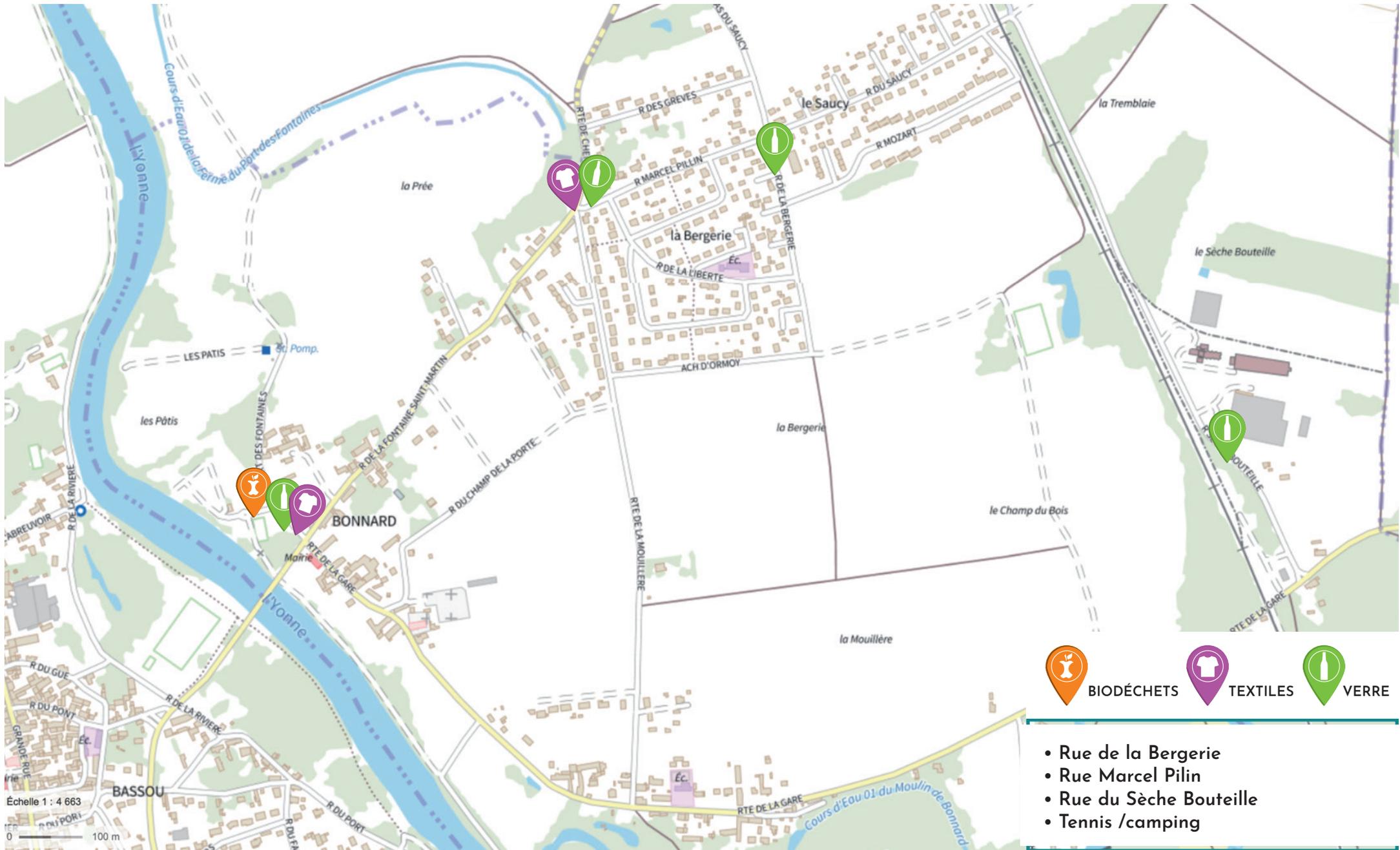
LES BIODÉCHETS



LES DÉCHETS REFUSÉS

- Restes de viande, poisson, fruits de mer
- Plantes malades ou montées en graines
- Bois traités
- Terre, gravier, cailloux
- Litières d'animaux, excréments

PREMIÈRE PHASE DE DÉPLOIEMENT : BONNARD, CHENY ET MIGENNES
 Réservé en priorité aux habitants d'immeubles
 Autres communes : compostage individuel



BIODÉCHETS



TEXTILES



VERRE

- Rue de la Bergerie
- Rue Marcel Pilin
- Rue du Sèche Bouteille
- Tennis /camping